

CENTRE MON SÉJOUR

CENTRE MÉDICAL ET LOGEMENTS PROTÉGÉS À VALLORBE - VD

ouvrage 2623

Maître de l'ouvrage
COOPELIA,
coopérative sociale pour
l'encouragement à la
construction de logements
individuels
Rue du Jura 6
1196 Gland

Architectes
De Giovanni SA
Hervé De Giovanni
Boulevard de Grancy 8
1006 Lausanne

Collaborateurs :
Katja Zimmermann
Ronan Schaff
Olivier Serex

Ingénieurs civils
Marzer & Russ SA
Avenue Alfred Cortot 7F
1260 Nyon

Bureaux techniques
Chauffage :
Thermex SA
Rue de la Gare 11
1110 Morges

Ventilation et sanitaire :
Bat-Technique - CVSE SA
Chemin de Budron A 12
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Géotechnique :
Karakas & Français SA
Avenue des Boveresses 44
1010 Lausanne

Géomètre
BR Plus Ingénieurs SA
Grand-Rue 9
1337 Vallorbe

Coordonnées
Rue de L'Ancienne Poste 46
1337 Vallorbe

Conception 2013
Réalisation 2016

Edité en Suisse



HISTORIQUE / SITUATION

Une médecine humaine. L'idée à la base du projet, exprimée par le Dr Charles Dvorak, était d'offrir à la population de Vallorbe l'accès à des soins de base pérennes et de qualité, dont les installations radiologiques soient à la disposition des praticiens de la région. S'ajoutait la volonté d'inscrire l'accueil du patient dans un environnement familial qui privilégie l'humain.

Le chemin fut pourtant long entre les premiers contacts en 2011 entre le canton, la commune et la coopérative immobilière Coopelia, la finalisation du programme en 2013, le début du chantier en 2014 et l'accueil des premiers locataires durant l'été 2016. Terminé, le Centre accueille un cabinet communautaire pour trois médecins, dont l'initiateur du projet, un cabinet dentaire, un centre médico-social, un centre d'accueil temporaire, une antenne du centre social régional, douze logements protégés, divers locaux annexes et un parking de vingt-quatre places.

PROJET

Passage-clé. Les difficultés que présentait le projet du point de vue architectural étaient nombreuses. Un plan localisé obsolète, la démolition des anciens bâtiments, l'implantation dans un quartier dont seuls des bâtiments pris dans leur ensemble présentaient un intérêt.

La déclivité du terrain et la pente de la rue de l'Ancienne-Poste complexifiaient l'inscription du bâtiment sur un site qui, de prime abord, ne s'y prêtait pas. S'y ajoutaient les exigences opposées à prendre en compte pour répondre à un programme très varié, alliant logements, cabinets médicaux et centres sociaux ou d'accueil temporaire. La solution est apparue dès l'instant où l'accès au parking collectif a pu être réglé par l'accord des propriétaires voisins d'un droit de passage au travers de leur parking. Au final, l'ensemble des bâtiments de formes et de volumes différents crée une ambiance très proche des volumes démolis mais avec un traitement des matériaux qui donne au projet une harmonie bienvenue.





RÉALISATION

Déclivité. Les travaux ont commencé par des mesures particulières pour édifier le mur de retenue avec la prise en compte de l'écoulement des eaux. La dalle du parking, soixante centimètres d'épaisseur, est importante pour répartir les charges des étages supérieurs et la gestion des différents volumes du projet.

La structure a été réalisée en béton armé, avec une toiture en charpente habillée de tuiles en terre cuite traditionnelles. Toute la ferblanterie a été traitée en cuivre et l'isolation périphérique est enduite d'un crépi fin. Isolation, panneaux solaires sur le toit et solaire passif par les grands ouvrants assurent un très bon indice énergétique. Les vitrages oscillants pour les grandes baies vitrées et oscillants-battants pour les logements dont les sols sont en parquet. Pour les espaces communs, médecins et centre d'accueil, le carrelage a été préféré, tandis que les locaux du CMS sont munis de moquette.

DÉFIS ET POINTS FORTS

Concept unique. La difficulté principale a été de résoudre le problème que posaient les différences de niveaux du terrain : la solution a été trouvée par le traitement de volumes différenciés, la gestion des niveaux intérieurs et la mise en place de toitures qui s'interpénètrent.

Le point fort a été d'insérer des programmes très différents dans des surfaces et des volumes qui, au départ, ne présentaient pas une adéquation au projet. Ce succès a été souligné par le syndicat de Vallorbe, Stéphane Costantini, qui se félicite "d'un concept unique dans le canton qui permet de créer des synergies intéressantes, répond au vieillissement de la population et encourage le maintien à domicile dans la localité".



CARACTÉRISTIQUES

Surface du terrain	:	1 376 m ²
Surface brute de plancher	:	2 563 m ²
Emprise au rez	:	699 m ²
Volume SIA	:	12 324 m ³
Nombre d'appartements	:	12
Nombre de niveaux	:	Rez + 3
Nombre de niveau souterrain	:	1



entreprises adjudicataires et fournisseurs

liste non exhaustive

Démolition - Terrassement
CAND-LANDI SA
1422 Grandson

Isolation périphérique
ZONNO FRÈRES
1227 Les Acacias

Chauffage
THERMEX SA
1110 Morges

Ascenseurs
OTIS SA
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Cuisines
LÉMAN CUISINES SÀRL
1110 Morges

Travaux spéciaux
FORASOL SA
1042 Bioley-Orjulaz

Ferblanterie
CLAUDE FAVRE SA
1010 Lausanne

Ventilation - Sanitaire
BAT - TECHNIQUE - CVSE SA
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Carrelages
GECARO SA
1350 Orbe

Cloisons internes
INSERRA MONTAGES SÀRL
1815 Clarens

Echafaudages
E.S. ÉCHAFAUDAGES SERVICES SA
1028 Préverenges

Étanchéité
SETIMAC SA
1024 Ecublens

Ouvrages métalliques
SERRINOX CONSTRUCTIONS SA
1029 Villars-Ste-Croix

Parquets
ETIENNE OBERSON
1337 Vallorbe

Nettoyages
CLEANUP CF SA
1053 Cugy

Maçonnerie - Béton armé
BOLLINI JEAN & CIE SA
1446 Baulmes

Méniseries extérieures
4B AG
1023 Crissier

Ouvrages métalliques
CHRISTIAN ROULLER SA
1870 Monthey

Plâtrerie - Peinture
VARRIN SA
1121 Bremblens

Aménagements extérieurs
LAURENT BLANCHUT
1610 Vuibroye

Charpente
CHARPENTE KURTH SA
1350 Orbe

Stores - Toiles de tente
GRIESSER SA
1010 Lausanne

Systèmes de fermeture
PFEFFERLÉ & CIE SA
1868 Collombey

Menuiserie
MAROBAG ROMANDIE SA
1029 Villars-Ste-Croix

Préfabriqués
BOLLINI JEAN & CIE SA
1446 Baulmes

Electricité
VO ENERGIES INSTALLATIONS SA
1337 Vallorbe